



Paris, le 17 juin 2021

## 5<sup>ème</sup> édition du Prix Banque de France du microcrédit accompagné

La Banque de France est résolument engagée en faveur du microcrédit au titre de sa responsabilité sociale d'entreprise : elle apporte son soutien financier au Fonds de Cohésion Sociale et aux principaux réseaux de financement du microcrédit. Elle contribue à la promotion du microcrédit au travers des rencontres régionales du microcrédit qui mettent en valeur la vitalité d'écosystèmes dans les territoires fondés sur le travail en réseau.

Organisées dans chacune des 13 régions françaises entre novembre et mai, les dernières rencontres ont souligné la complémentarité et le caractère partenarial de l'approche développée par les différents acteurs, au service de projets personnels et professionnels essentiels en termes d'inclusion économique et sociale et de création d'entreprises.

Dans la continuité de ces rencontres, la Banque de France organise la 5<sup>ème</sup> édition de son Prix du Microcrédit, décernant un prix de 5000 euros dans la catégorie microcrédit « professionnel » et un prix de 2000 euros dans la catégorie microcrédit « personnel », afin de distinguer des initiatives et des parcours exemplaires.

Une soixantaine de dossiers ont été collectés sur l'ensemble du territoire auprès des associations impliquées dans l'accompagnement des porteurs de projet et la distribution du microcrédit.

A l'issue d'une phase de sélection régionale et des délibérations du jury, le Gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau a remis le prix Banque de France du microcrédit accompagné aux lauréats.

**Dans la catégorie microcrédit « personnel » à Mme Aissata Bangoura** âgée de 24 ans, accompagnée par l'UDAF du Lot, qui a obtenu un microcrédit d'un montant de 2500€ accordé par le réseau Parcours Confiance de la Caisse d'Épargne pour financer l'acquisition d'un véhicule nécessaire pour suivre une formation d'aide à domicile. Après l'obtention de son diplôme, elle a ensuite été embauchée par l'association de services à la personne « Lot à Domicile », ce qui lui a permis de concrétiser son projet d'insertion professionnelle.

**Dans la catégorie microcrédit « professionnel » à M. Dany Caron** âgé de 50 ans, accompagné par l'ADIE Calais, qui a obtenu un microcrédit de 4800€ financé par l'ADIE lui ayant servi à développer la microentreprise qu'il a créée, spécialisée dans le curage des bâtiments. Son activité se développe rapidement, même au-delà de sa région d'origine, et il

**Contact Presse :**

Service de la Communication externe et digitale : [presse@banque-france.fr](mailto:presse@banque-france.fr)

vient d'embaucher un jeune en CDD après une période d'apprentissage au sein de son entreprise.

---

**A propos de la Banque de France.** Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

Suivez nous    